



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024 Le mardi 16 janvier 2024 à 19h École aux-Quatre-Vents – porte 1

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR		
1. Ouverture de la séance	ı	Présidence
2. Prise des présences	I	Présidence
3. Vérification du quorum	I	Présidence
4. Période réservée au public (10 minutes maximum)	I	Présidence
5. Ordre du jour de la séance - Document	Ad	Présidence
6. Suivis au procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023 - Document	Ad	Présidence
7. Information de la présidence	ı	Présidence
8. Étude des dossiers :		
8.1 <u>Dossiers de prise de décision</u> 8.1.1 Dépenses au budget de fonctionnement du conseil - Document	Ap	Direction Direction
8.1.2 Programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école – Document	Ар	Direction
8.2 <u>Dossiers de consultation</u>		
8.2.1 Planification de la semaine des intervenants - 4 au 10 février 2024 8.2.2 Modalités d'application du régime pédagogique 8.2.2.1 Temps alloué pour les matières obligatoires et à option 2024-2025 - Document	C C	Présidence Direction Direction
8.3 <u>Dossiers d'information</u>		
8.3.1 Règles du CÉ 8.3.2 Travaux pour le stationnement 8.3.3 Calendrier « éducation à la sexualité » 8.3.4 Période officielle d'inscription 8.3.5 Suivi budgétaire alimentaire 8.3.6 Photographie scolaire	! ! !	Direction Direction Direction Direction Direction Direction
9. Suivi régulier		
9.2 <u>Comité de parents</u>	ı	Déléguée
9.3 <u>Information du personnel</u>	ı	Personnel
10. Varia	ı	Présidence
11. Date de la prochaine séance : le 13 février 2024 à 19h	ı	Présidence
12. Levée de la séance	R	Présidence

I = Information R= résolution C= consultation Ap/Ad = approbation/adoption